

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn
Secrétaire de la commission
de la défense et des forces armées

Réf : PF/JH/16-01-039

Monsieur Thierry GENTILHOMME

Préfet du Tarn
Préfecture du Tarn
Rue Timbal
81013 Albi Cédex 9

Castres, le 07 janvier 2016

Monsieur le Préfet,

Je viens d'apprendre fortuitement que la Brigade Motorisée de Gendarmerie de Saint-Juéry allait fermer pour être transférée à Cadalen.

En tant que Député de la circonscription de Saint-Juéry, sachez que je m'oppose vigoureusement à cette fermeture n'ayant eu, à ce jour, aucun argument tangible pouvant justifier le bien-fondé d'une telle décision.

Ainsi, il me serait agréable que vous puissiez me dire si une décision définitive a été prise et que vous me communiquiez les éléments de ce dossier et les motivations du transfert éventuel de la Brigade Motorisée de Gendarmerie installée depuis des décennies à Saint-Juéry dans des locaux fonctionnels à la satisfaction de tous.

Dans l'attente d'une réponse que j'espère positive, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous.

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn